

## Chapitre 4

# Imaginer un avenir durable

---

*Beata Sochacka*

Nous insistons sur l'importance de la participation active des jeunes aux processus décisionnels, les questions envisagées ici ayant de lourdes incidences sur les générations actuelles et futures, et la contribution des enfants et des jeunes étant indispensable à la réalisation du développement durable. Nous reconnaissons également la nécessité d'encourager le dialogue et la solidarité entre générations en tenant compte des points de vue de chacun (Assemblée générale des Nations Unies 2012).

**O**n entend par « développement durable » tout paradigme développemental qui garantit le bien-être de tous les humains à long terme. Il s'agit « d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement 1987). Dans les scénarios qu'il envisage, résultant d'une croissance illimitée, le paradigme du développement durable utilise la situation peu enviable des générations futures comme argument de pression morale sur les générations actuelles. Le concept de justice intergénérationnelle réside donc au cœur même de la notion de développement durable. Les jeunes ont un rôle majeur à jouer, en tant que principale partie prenante et par conséquent premiers artisans d'un avenir plus radieux.

### **LA JEUNESSE, PRINCIPALE PARTIE PRENANTE D'UN AVENIR DURABLE**

#### **Pourquoi le développement durable est dans l'intérêt des jeunes**

Nombreux sont ceux qui s'accordent sur le fait que l'exploitation abusive des ressources naturelles et la pollution croissante de l'environnement menacent l'existence et le bien-être des générations actuelles. Peu prêtent attention, en revanche, aux préjudices qu'elles causent à des ressources vitales pour les générations futures. Le manque de représentation de ces générations en devenir dans les processus décisionnels apparaît doublement problématique pour le développement durable : il contribue en effet non seulement au court-termisme (l'équivalent d'une génération) des visions stratégiques sur la croissance économique et sociale, mais révèle également un vice dans les processus démocratiques, où les décisions se prennent sans le consentement des premiers concernés. Comment convier au débat des générations qui n'existent pas encore ? Les jeunes d'aujourd'hui semblent être des représentants tout désignés, puisque personne ne vivra plus d'années qu'eux dans les conditions créées par les décisions actuelles. Certaines tendances déjà perturbantes à notre époque deviendront des problèmes que nos successeurs auront la charge de résoudre dans 20, 30 ou 50 ans.

Le changement climatique en fait partie : « Répondre et s'adapter au problème du changement climatique sera l'un des traits caractéristiques de l'avenir de la jeunesse d'aujourd'hui », déclare ainsi le Rapport sur la jeunesse 2010 (DAES 2010). Cette conviction se fonde sur une prévision – les effets négatifs du changement climatique augmenteront en volume et en nombre dans les années à venir – et une estimation – les régions les plus durement touchées par les changements climatiques seront celles qui comptent le plus de jeunes. Le changement climatique, tout comme l'activité humaine, sera également responsable, selon toute vraisemblance, d'une perte de biodiversité et d'un tarissement des services écosystémiques. Reviendra alors à la jeunesse actuelle de payer les coûts du remplacement des bienfaits de la nature. Les services écosystémiques entretenus par les pollinisateurs, menacés d'amenuisement en raison de l'effondrement de leurs colonies, ne sont qu'un exemple parmi d'autres des services que les nouvelles technologies devront remplacer, moyennant finance. La pénurie d'eau, conséquence non seulement du changement climatique mais également d'une demande croissante pour cette matière première et de problèmes de contamination, pourrait affecter la qualité de vie dans les pays émergents et engendrer des conflits ailleurs. S'y ajoutent enfin les disparités économiques – et les conséquences sociales et psychologiques afférentes, déjà visibles chez les jeunes du monde entier, Europe comprise –, qui risquent de compliquer la résolution des problèmes environnementaux susmentionnés.

### **Justice intergénérationnelle : dans quel périmètre ?**

Une approche possible, pour répondre à cette question, est de l'examiner sous l'angle de la durabilité faible et de la durabilité forte, deux concepts introduits par Costanza et Daly (1992) et approfondis par Neumayer (2003). Bien que ces notions se centrent sur la dimension environnementale du développement durable (capital naturel), elles illustrent bien la manière dont la justice intergénérationnelle peut être envisagée :

La durabilité faible se fonde sur la conviction que seul compte pour les futures générations le cumul total de capital « artificiel » et « naturel » (et éventuellement d'autres formes de capital), mais pas le capital naturel en tant que tel. Pour simplifier, selon la WS [weak sustainability – durabilité faible, note de l'auteur], peu importe que la génération actuelle exploite le capital naturel, tel que les ressources non renouvelables, ou pollue l'environnement, tant que des machines, des routes et des ports ainsi que des écoles et des universités sont bâtis en compensation. [...] Le capital naturel étant envisagé comme un élément par essence remplaçable dans la production des biens de consommation et en tant que fournisseur direct de commodité, j'appelle la WS le « paradigme de la possibilité de substitution ». À la WS s'oppose la durabilité forte (strong sustainability – SS, donc). Par essence, la SS pose qu'il est fondamentalement impossible de remplacer le capital naturel par une autre forme de capital. J'appelle par conséquent la SS le « paradigme de l'impossibilité de substitution » (Neumayer 2003: 1, 24).

Une durabilité forte implique la nécessité de laisser l'environnement aussi intact que possible, car la plus grande partie de son capital naturel est non renouvelable. Ce principe de précaution répond à l'incertitude née des actions d'aujourd'hui, aux conséquences futures imprévisibles. Pour assurer une justice intergénérationnelle dans le paradigme d'une durabilité forte, aucune ressource non renouvelable ne devrait être exploitée. Une durabilité faible octroie plus de libertés mais laisse la

question d'une compensation adéquate ouverte à la subjectivité de la génération actuelle, et donc au risque de voir les estimations modernes de ce à quoi équivaut le capital épuisé faussées ou inadaptées. En pratique, une durabilité forte implique une approche conservationnelle, minimisant les pertes à la faveur d'un statu quo, tandis qu'une durabilité faible justifie l'extraction du capital par les bénéfices escomptés pour les générations futures.

Un point commun des concepts de durabilité faible et forte est que ni l'un ni l'autre ne s'interroge sur ce que les générations futures attendent exactement des générations actuelles. L'épuisement d'une ressource naturelle peut ainsi n'avoir aucune incidence sur les générations futures (le pétrole par exemple), tandis que d'autres sont absolument irremplaçables (l'eau par exemple). Pour résoudre le problème de la représentativité des générations futures, similaire à celui de la représentativité des animaux, diverses solutions sont envisageables. Toutes nécessitent d'associer les plus jeunes générations au débat, en partant du principe qu'elles sont les mieux placées pour s'exprimer au nom des générations à venir et sont capables d'anticiper leurs craintes. Et, la jeunesse actuelle ayant tout à gagner à s'engager pour un avenir meilleur, on peut s'attendre à ce que ses décisions ne soient pas dictées par des gains à court terme, susceptibles de mener à des pertes sur le long terme.

## **Comment le paradigme du développement durable transforme la jeunesse en force d'action sociale**

La question de l'intérêt des générations futures élargit également le débat au rôle que les jeunes peuvent jouer pour déterminer quelle forme donner aux politiques de développement, quelles mesures prendre pour les faire appliquer, et quels objectifs fixer à long terme. En d'autres termes, la justice intergénérationnelle étant l'un des principes fondamentaux du paradigme de développement durable, la durabilité considère la jeunesse comme l'un des principaux interlocuteurs dans le débat sur l'état présent et futur du monde et lui donne voix au chapitre pour exprimer ses craintes et ses attentes. Elle pose que les décideurs et responsables politiques d'aujourd'hui devraient être tenus responsables de leurs décisions à long terme – même si les effets de ces dernières ne sont que spéculations – et que les jeunes ont le droit de les obliger à se justifier.

L'idéal de la justice intergénérationnelle peut se définir comme un potentiel d'autonomisation offert aux jeunes. Cela étant, son manque relatif de clarté l'ouvre à diverses interprétations. Comment faire en sorte que certaines actions ne provoquent pas l'épuisement de ressources utiles aux futures générations ? Est-il possible d'évaluer les mesures prises en faveur d'un avenir durable et d'affirmer sans hésitation qu'elles nous assurent un avenir meilleur ? Existe-t-il un moyen de formuler des règles capables de guider les actions pour un avenir durable ? Et surtout, comment le concept de justice intergénérationnelle peut-il concrètement renforcer la voix des jeunes et les inclure dans le débat sur les objectifs stratégiques à long terme ? D'une part, la justice intergénérationnelle permet aux valeurs morales de revenir dans le débat. On ne parle plus de circonstances économiques malheureuses et de leurs cycles périodiques indépendants de toute influence humaine, comme dans les discussions sur le chômage des jeunes. La

justice intergénérationnelle sert de piqûre de rappel à ceux qui auraient oublié que certaines crises sont le fruit de décisions stratégiques antérieures, prises par des individus qui doivent par conséquent répondre de leurs actes. D'autre part, les crises écologiques, par opposition aux crises sociales, apparaissent comme des menaces planant sur la population mondiale, et pas uniquement sur quelques groupes (les personnes âgées par exemple). Il devrait par conséquent être plus aisé de faire entendre sa voix lorsque l'on aborde un sujet de valeur universelle, plutôt que le problème d'une minorité.

Une question subsiste cependant : comment demander à des jeunes déjà préoccupés par les problèmes urgents et pressants du présent de se soucier de l'avenir ? En l'imaginant à travers divers scénarios, par exemple : cette stratégie, outre le fait qu'elle rend l'avenir moins abstrait, offre un excellent moyen d'encourager les jeunes à en prendre soin tout en ouvrant un nouvel espace de débat pour d'autres groupes et acteurs.

## **IMAGINER L'AVENIR**

Une des stratégies possibles pour associer les jeunes au débat sur la durabilité est de les inviter à partager leurs craintes et attentes à l'égard du futur, en prévoyant pour cela un lieu et les conditions favorables à un tel partage. Encourager la jeunesse à imaginer divers scénarios pour l'avenir – et les critères de leur évaluation – ne permet pas seulement d'identifier les besoins et les intérêts des générations futures, ni même de formuler une vision commune des évolutions souhaitées par les diverses parties prenantes. Demander aux jeunes d'envisager l'avenir, c'est également forger leur esprit critique à long terme – l'une des principales compétences que l'éducation au développement durable vise à développer chez eux. Pour autant, considérer cet exercice sous le seul angle de la pédagogie pose le risque de minimiser l'importance que revêt la vision des jeunes dans le débat sur le développement durable, et de remettre en cause son poids dans les prises de décision. Un peu comme si l'on affirmait que la priorité du vote électoral était de former les citoyens aux valeurs et procédures démocratiques, et que leur permettre de participer au choix du gouvernement n'était que secondaire. Un trait distinctif des partisans du développement durable est que, étant conscients de l'incertitude des estimations et du caractère probabiliste des prévisions, ils ne prétendent pas arrêter une vision de l'avenir commune. Imaginer un avenir durable stimule le débat, soulève des questions, aide à écarter les solutions non durables en insinuant le doute, plutôt que de proposer un ensemble de directives prêtes à l'emploi pour résoudre d'éventuels problèmes futurs. En d'autres termes, imaginer l'avenir est un débat public, pas un scrutin.

La fonction principale de ce travail de projection dans l'éducation au développement durable a été rappelée à l'occasion de la campagne de promotion lancée en 2011 par l'ONU dans le cadre de la Conférence sur le développement durable Rio+20, organisée à Rio de Janeiro. Intitulée « L'avenir que nous voulons », cette campagne entendait « inviter les gens du monde entier à imaginer comment les sociétés du monde entier peuvent bâtir un avenir garant de prospérité, d'égalité et d'une meilleure qualité de vie pour tous tout en respectant les ressources limitées

de notre planète ». Les résultats de cet exercice planétaire ont servi de base à la rédaction du document final adopté comme résultat de la conférence Rio+20 : « L'avenir que nous voulons : notre vision commune ».

Aider les jeunes à progresser dans leur capacité à imaginer l'avenir est l'une des compétences que l'éducation au développement durable entend faire progresser en priorité, parmi d'autres : pensée, esprit critique, responsabilité et capacité à diriger le changement, collaboration et constitution de partenariats (Tilbury et Wortman 2004 ; UNECE 2011). Une réflexion guidée aiderait par ailleurs :

- ▶ à soulever des questions sur l'état actuel du monde, reconnaître et identifier les problèmes et axes d'amélioration possibles ;
- ▶ à faire émerger des catalyseurs de changement et stimuler les motivations existantes ;
- ▶ à identifier et fixer des objectifs concrets, étape indispensable pour parvenir à l'avenir souhaité ;
- ▶ à induire une discussion sur les différentes visions du futur et identifier les hypothèses de départ à l'origine de leurs différences fondamentales ;
- ▶ à évaluer les conséquences des actions et décisions possibles (à l'échelle individuelle et globale).

## **IMAGINER DES AVENIRS DURABLES – LES PIÈGES DES UTOPIES ET DES DYSTOPIES**

Aveuglés par les multiples vertus pédagogiques du débat sur les futurs possibles, nous en oublions parfois ses pièges. Les contempteurs du paradigme du développement durable critiquent l'excès d'optimisme ou de pessimisme de ses prévisions, ses objectifs flous et abstraits, sa quiétude face à l'urgence de certains problèmes sociaux urgents ou encore l'absence de cohérence dans ses plans d'action. Soyons clairs, certaines tendances observées dans les discussions sur les futurs durables peuvent mener à des visions réductrices justifiant de telles critiques.

### **1. La vision eschatologique**

Vision qui envisage l'évolution comme un processus non linéaire menant soit au bonheur ultime (ou à un autre état de bien-être absolu), soit à la catastrophe. Autre solution, l'état de durabilité ultime comme objectif à atteindre. Cette vision simplifiée de l'avenir occulte la complexité du monde.

### **2. L'hédonisme sophistiqué**

Vision considérant l'amélioration de la qualité de vie de l'être humain comme un but ultime, une fin en soi. La nature est protégée car elle influence le bien-être des humains : préserver la beauté des sites, assurer un flux continu de nourriture et de ressources ainsi que des habitats sains, garantir la longévité. L'être humain peut s'adapter à condition que le changement soit bénéfique à son bien-être (par exemple,

faire du vélo est écologique, mais également bon pour la santé et à la mode). La tension née de l'opposition entre qualité de vie et limites des ressources planétaires est considérée comme un problème, mais surmontable.

### **3. L'espace sans crises**

Vision reposant sur l'hypothèse que les crises sociales et écologiques résultent de mauvais choix (manque d'informations) ou d'actes commis pour des motifs que la morale réprouve (appât du gain, enrichissement personnel, etc.). Il suffit donc de corriger ces erreurs passées pour prémunir l'avenir contre des crises similaires. Cette vision de l'avenir s'appuie sur des éléments négatifs, se centrant sur des choses révo- lues, telles que des problèmes spécifiques, le chômage par exemple, pour décrire un état de sécurité absolue. Elle tient à ce titre plus de l'exposé d'une solution spécifique à un problème donné que de la véritable vision de l'avenir.

### **4. Le sentimentalisme naïf**

Vision romantique du monde, dans laquelle la nature (associée à tout ce qui est bon et sain) et la civilisation (associée à tout ce qui est corrompu et malsain) sont clairement dissociées. Ses partisans nient les conflits inhérents à la nature. Ils refusent également d'admettre que la distinction entre nature et culture est le fait de l'homme.

### **5. La coexistence harmonieuse**

Version du sentimentalisme naïf, défendant une vision romantique de la nature humaine : tout homme est attaché à un même degré aux mêmes valeurs (au bonheur par exemple) et est capable de les atteindre s'il surmonte ses travers individualistes. L'idée d'harmonie intérieure (authenticité) et extérieure (cohabitation pacifique entre tous les hommes) imprègne également les relations entre individu et nature. Le concept d'équilibre occupe une place importante dans cette vision de la nature : parvenir à un équilibre entre les différents éléments (les dimensions du développe- ment durable, par exemple) ou trouver un terrain d'entente (point d'équilibre entre les intérêts des deux parties) permet de résoudre tout problème émergent.

### **6. La balle d'argent**

Vision reconnaissant que l'avenir réserve son lot de problèmes, mais aussi qu'aucun n'est insoluble. La « balle d'argent » est un symbole qui peut incarner les technolo- gies (« les progrès technologiques nous aideront à éradiquer la faim »), l'éducation (« sensibiliser est une arme contre le crime ») ou les réglementations politiques (« les nouvelles lois régleront le problème de la dégradation des sols »). Les solutions aux différents problèmes sont rarement mauvaises – elles seraient même plutôt efficaces. Mais cette vision surestime le rôle d'un seul facteur dans la résolution des problèmes complexes. Elle estime également qu'un seul agent de changement (un groupe social donné) peut modifier le paradigme du développement et déterminer sa forme future. Parmi les candidats possibles, la jeunesse. C'est précisément d'elle que nous allons discuter maintenant.

## **LA JEUNESSE, ACTRICE DU CHANGEMENT POUR UN AVENIR DURABLE**

Désigner les jeunes comme l'une des principales parties prenantes d'un avenir durable peut créer l'impression qu'ils sont également tenus d'être le premier acteur du changement. Cette conviction aurait toute sa place parmi les tendances trompeuses répertoriées dans la section précédente, dans la mesure où elle répond aux critères de définition de certaines visions simplistes du futur. Cela ne signifie pas que les jeunes ne deviendront pas des acteurs du changement vers un avenir durable, mais plutôt qu'il faille y regarder à deux fois avant d'accepter la thèse excessivement optimiste selon laquelle aucune autre condition ne doit être remplie avant que les jeunes n'endossent ce rôle.

Donc, avant de désigner les jeunes comme les principaux acteurs sociaux du changement social que nous appelons de nos vœux, attardons-nous un instant sur les questions suivantes.

1. Comment les sociétés évoluent-elles ? Les cas de révolutions sociales induites par un seul facteur sont rares, pour ne pas dire fictifs. Bien qu'un groupe puisse déclencher un conflit ou exprimer des tensions latentes, son poids ne devrait jamais être surestimé ni sous-estimé, ou encore présenté hors contexte. L'attitude des autres groupes (opposants et partisans) et l'environnement du groupe (économique, politique, social et physique) offrent en général un terreau favorable au changement.

2. Qui appartient à la catégorie des « jeunes » ? Il convient de savoir quel crible appliquer pour faire le tri entre ceux qui y entrent et les autres : quelles limites d'âge fixer ? Comment tenir compte des variations historique et géographique dans les modes de vie ? Plus primordiale encore est la manière dont les jeunes se définissent eux-mêmes. Se voient-ils comme un groupe social distinct ? Vont-ils jusqu'à former un mouvement social ?

3. Un avenir durable est-il réellement dans l'intérêt des jeunes ? Lorsque nous parlons de « jeunes », nous parlons de membres de différentes classes sociales, nations, traditions, qui ne partagent ni les mêmes modes de vie ni, avant tout, les mêmes priorités. Le développement durable et ce qu'il implique en termes de gestion du capital naturel et de sécurité sociale peuvent en fait freiner les possibilités de progrès économiques de certains groupes. Sur le plan individuel, sous réserve que tout le monde fasse pareil, agir en misant sur son gain personnel peut s'avérer une stratégie payante.

4. Les jeunes souhaitent-ils prendre les rênes du changement en faveur d'un développement durable ? En ces temps de crise, on comprendrait que la jeunesse hésite à endosser des responsabilités supplémentaires et attende des jours meilleurs. La déprime ambiante (chômage, insécurité) n'incite pas au militantisme social et politique – ni d'ailleurs à une réflexion à long terme. En d'autres termes, même si un avenir durable semble dans l'intérêt de la jeunesse d'aujourd'hui, celle-ci n'a peut-être aucune envie d'être le fer de lance du changement.

5. Dans les circonstances actuelles, les jeunes peuvent-ils réellement influencer l'avenir ? Les responsables politiques sont-ils prêts à les écouter et à tenir compte de

leurs points de vue ? De quels instruments politiques dispose la jeunesse pour peser sur les stratégies et les pratiques commerciales existantes ? La crise a infantilisé les jeunes, moins bien armés qu'au siècle dernier pour décider et agir.

Ces quelques remarques de conclusion sur la capacité des jeunes à influencer le changement n'ont pas pour objet de discréditer le pouvoir réformateur des visions envisagées de l'avenir. Elles visent simplement à rappeler la complexité des interactions entre jeunes et durabilité, et le besoin de poser un regard réaliste sur la perspective d'une jeunesse prête à s'engager dans la création d'un avenir durable. Les jeunes sont peut-être les premiers concernés par un avenir durable, peut-être souhaitent-ils y contribuer par leurs propres visions du futur, mais leur engagement actif nécessite la création d'un environnement plus propice à un dialogue intergénérationnel autour du thème de la durabilité.

## RÉFÉRENCES

Bouwer H. (2000), « Integrated water management: emerging issues and challenges », *Agricultural water management*, 45(3), pp. 217-228.

Burkhard B., Petrosillo I. et Costanza R. (2010), « Ecosystem services – Bridging ecology, economy and social sciences », *Ecological Complexity*, 7(3), pp. 257-259.

Costanza R. et Daly H. E. (1992), « Natural capital and sustainable development », *Conservation biology*, 6(1), pp. 37-46.

Costanza R., Groot R. (de), Sutton P., Ploeg S. (van der), Anderson S. J., Kubiszewski I., Forbes S. et Turner R. K. (2014), « Changes in the global value of ecosystem services », *Global Environmental Change*, 26, pp. 152-158.

DAES (2010), « World Youth Report: youth and climate change », ONU.

Kronenberg J. et Bergier T. (2010), *Challenges of sustainable development in Poland*, Fundacja Sendzimira.

Neumayer E. (2003), *Weak versus strong sustainability: exploring the limits of two opposing paradigms*, Edward Elgar Publishing Inc., Northampton MA.

Tilbury D. et Wortman D. (2004), *Engaging People in Sustainability*, IUCN, Gland, Suisse.

UNECE Steering Committee on Education for Sustainable Development (2011), « Learning for the Future: Competences in Education for Sustainable Development », ECE/CEP/AC.13/2011/6.

Assemblée générale des Nations Unies (2012), « L'avenir que nous voulons », Résolution A/RES/66/288, p. 9.

WCED (Commission mondiale sur l'environnement et le développement) (1987), *Notre avenir à tous*, Éditions du Fleuve, Montréal. Rapport Brundtland.

White R. (2011), « Climate change, uncertain futures and the sociology of youth », *Youth Studies Australia*, 30(3), p. 13.